

Appel d'offres

Programme d'animation et de
professionnalisation
des acteurs de l'orientation, de la formation et
de l'emploi

Octobre - décembre 2020



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

EMFOR, Carif-Oref de Bourgogne-Franche-Comté

Le Groupement d'intérêt public Emfor est issu de la volonté commune de l'État, de la Région Bourgogne-Franche-Comté et des organisations professionnelles d'employeurs et de salariés de disposer d'un centre de ressources pour accompagner les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle sur les territoires. Présidé alternativement par l'État et le Conseil régional, il est financé dans le cadre du Contrat de plan. Depuis plusieurs années, son activité se construit autour de trois grandes fonctions : informer, animer-professionnaliser, observer. Le Gip constitue ainsi un véritable outil de veille et de diffusion de ressources sélectionnées ; il donne notamment une visibilité aux professionnels et au grand public sur l'offre de formation professionnelle en région. Il propose un programme de professionnalisation sur le champ Efop (emploi, formation, orientation professionnelle) et anime des réseaux. Se positionnant comme aide à la décision, il réalise des analyses sectorielles, des études de filières, des diagnostics territoriaux et alimente des démarches prospectives sur l'évolution des métiers ou les besoins de compétences. Lieu de neutralité et de coordination, Emfor cherche à favoriser les échanges et les mutualisations entre acteurs.

Contexte de l'appel à projets

Le présent cahier des charges a pour objet :

- la mise en place d'actions de professionnalisation pour l'année 2020, en direction d'acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi en Bourgogne-Franche-Comté ;
- l'animation et le pilotage de projets flashes de la Communauté des professionnels de la formation en Bourgogne-Franche-Comté.

Conditions de déroulement des actions

Toutes les modalités sont envisageables (présentiels, distanciels, mixtes) mais devront être conciliables avec le contexte sanitaire et les règles en vigueur.

EMFOR peut mettre à disposition ses locaux pour la réalisation des actions en présentiel – Site de Dijon et de Besançon. Ces salles sont équipées d'un ordinateur portable, d'une connexion internet et d'un vidéo projecteur. La communication et les inscriptions à ces actions seront effectuées par EMFOR.

Le calendrier de réalisation définitif des actions sera arrêté en concertation avec l'équipe animation-professionnalisation d'EMFOR.

1- Identité du commanditaire

EMFOR BFC
Immeuble le Citadin
13 rue Auguste Frémiet
21000 DIJON
Tel : 03 80 54 14 14

2- Publics cibles

Le programme d'animation et de professionnalisation d'EMFOR s'adresse aux acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi.

3- Calendrier

Période de consultation : du **19 octobre au 10 novembre 2020**

Tout renseignement complémentaire devra faire l'objet d'une demande par mail à l'adresse suivante : animprof@emfor-bfc.org

Période d'instruction des projets : du **12 novembre au 20 novembre 2020**

Une phase d'audition et de négociation pourra se tenir au cours de cette période. Elle sera réservée au maximum aux 3 candidats qui à ce stade seront les mieux notés pour chaque lot.

Notification de la décision par EMFOR : au plus tard le **20 novembre** par courriel.

Période indicative de démarrage des actions : du **23 novembre au 14 décembre 2020**

Ces actions devront toutes démarrer en 2020, certaines pourront se poursuivre sur 2021.

| |
|---|
| Les candidats transmettront leur offre au plus tard pour le 10 novembre 2020 sous format numérique à l'adresse suivante : animprof@emfor-bfc.org |
|---|

Les réponses rendues hors délais ne seront pas examinées.

4- Présentation de l'offre et prix

La soumission de l'offre doit comporter à minima les éléments suivants :

- ✓ Présentation de l'organisme, dont éventuel référencement DATADOCK ou certification QUALIOP1
- ✓ Compréhension du contexte
- ✓ Approche pédagogique proposée
- ✓ Capacité à répondre aux attentes sur la durée de la prestation
- ✓ Planning détaillé de la prestation avec les personnes concernées

- ✓ Présentation de l'équipe dédiée à ce dossier : CV des intervenants reprenant leurs compétences et expériences et leur adéquation à la prestation demandée
- ✓ Proposition financière détaillée portant sur les périodes citées. Le prix est réputé comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement les services objets de cette prestation. Le prix est à formuler en TTC frais réels sur la base de journée/groupe.
- ✓ Modalités de paiement
- ✓ Références significatives pour le même type de prestations

5- Critères de sélection des propositions

Au terme des éventuelles négociations sur les caractéristiques techniques et/ou financières, la prestation sera attribuée au candidat qui aura présenté l'offre la plus avantageuse à l'issue d'un classement, selon les critères d'évaluation pondérés suivants :

- ✓ **Valeur technique de l'offre : 30 %** (clarté et précision du dossier, adéquation de la réponse à la commande, expertise et expériences dans le domaine considéré)
- ✓ **Méthode et organisation pédagogique : 40 %** (modalités pédagogiques proposées, outils et ressources fournis, compétences de l'équipe affectée au projet)
- ✓ **Prix : 30 %** apprécié au regard de l'ensemble des propositions reçues.

6- Facturation et paiement

Le paiement s'effectuera sur la base d'une facture établie en un original libellé au nom de EMFOR BFC, portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :

Le nom, la raison sociale et l'adresse du créancier

- ✓ la nature de la prestation,
- ✓ les dates d'exécution,
- ✓ le lieu
- ✓ le montant HT en euros
- ✓ le taux et le montant de la TVA
- ✓ le montant total TTC à payer
- ✓ la date de facturation,
- ✓ le numéro du compte bancaire ou postal du créancier.

La facture devra parvenir à l'adresse suivante :

EMFOR BFC

Immeuble le Citadin

13 rue Auguste Frémiet

21000 DIJON

Tel : 03 80 54 14 14

ou par e-mail à : **Mme Brigitte BESANCON**, Responsable administrative et financière bbesancon@emfor-bfc.org

Les sommes dues seront payées dans un délai global de 30 jours fin de mois à compter de la date de réception des factures après vérification du service fait. Si du fait du Titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de vérification ou à toutes les opérations nécessaires au paiement de la facture, le délai de règlement est suspendu pour une durée égale au retard qui en est résulté.

7- Litiges et pénalités de retard

En cas de litige, la loi française est seule applicable.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Besançon
30, rue Charles Nodier
25044 Besançon Cedex 3
Téléphone : 03 81 82 60 00
Télécopie : 03 81 82 60 01
Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr

8- Contenu des actions et projets

Contexte :

Les évolutions constantes de l'environnement de la formation professionnelle (réglementaires, sociologiques, technologiques...) ont un impact important sur l'appareil de formation et l'amène à devoir s'adapter régulièrement et de façon rapide. La loi n° 2018-771 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » réforme en profondeur l'apprentissage et la formation professionnelle et impacte fortement les pratiques des entreprises, des salariés et des prestataires de formation. Cette réforme a simplifié la définition de l'action de formation afin de permettre le financement de nouvelles formes d'acquisition des compétences, principalement dans le cadre de la formation à distance, mais aussi de **formations en situation de travail**. Cette dernière modalité de formation existe depuis longtemps, mais aucun cadre législatif n'avait été mis en place.

Depuis décembre 2018, un décret fixe les modalités de mise en œuvre de l'Afest.

Mais qu'appelle-t-on Formation en situation de travail ? Quelles sont les conditions de mise en œuvre de cette modalité ?

A1. Action de Formation En Situation de Travail (AFEST), une formation intentionnelle, organisée.

Objectifs indicatifs du projet :

A son issue, permettre aux organismes de formation et CFA de :

- A partir du cadre légal, comprendre le principe de l'AFEST et ses enjeux
- Montrer comment l'AFEST peut être une alternative dans les combinaisons de parcours de formation, de financements....
- Identifier les impacts organisationnels, humains, pédagogiques et financiers
- ...

Publics :

Directeurs ou responsables de structures, responsables pédagogiques, ingénieur de formation d'organismes de formation et CFA mais aussi les acteurs du SPRO pour faciliter l'orientation vers l'emploi.

Livrables :

Note pour Intervention en format « conférence » + échange avec les participants en présentiel ou à distance

Durée et calendrier :

2h maxi - Novembre 2020

A2. Méthodologie de mise en œuvre d'une AFEST.

Objectifs indicatifs du projet :

A son issue, permettre aux organismes de formation et CFA de :

- Mettre en œuvre une AFEST : Les questions à se poser
- Identifier les étapes, les acteurs à mobiliser, les conditions de mise en œuvre
- Définir le parcours, la pédagogie, le contenu, l'évaluation
- ...

Publics :

Formateurs, responsables pédagogiques, ingénieurs de formation-pédagogie OF/CFA

Livrables :

Au regard de son expertise, le prestataire proposera dans sa réponse des exemples de ce qui peut être produit en présentiel de préférence ou à distance

Durée et calendrier :

1 session 3^{ème} trim 2020 ; 2 session 1^{er} semestre 2021

L'ouverture et la clôture de l'action de professionnalisation se feront en présence et par un(e) chargé(e) de professionnalisation. Il/elle pourra assister à l'action de formation.

Contact EMFOR : Christine Bazin cbazin@emfor.org

Contexte :

Les évolutions constantes de l'environnement de la formation professionnelle (réglementaires, sociologiques, technologiques...) ont un impact important sur l'appareil de formation et l'amène à devoir s'adapter régulièrement et de façon rapide. En particulier, la loi LCAP de septembre 2018 offre de nouvelles possibilités aux organismes de formations en matière d'apprentissage en élargissant la notion d'action de formation avec la possibilité de la réaliser en situation de travail ou, en tout ou partie, à distance.

Le Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022 en Bourgogne-Franche-Comté a fait de l'accompagnement des organismes de formation à ces changements une priorité en leur proposant de se mettre en réseau pour collectivement relever certains défis à travers le développement de projets collectifs.

Faire communauté pour accompagner les changements :

Dans cette perspective, la Communauté des professionnels de la formation de Bourgogne-Franche-Comté a été officiellement installée en septembre 2019. Elle s'adresse à l'ensemble des organismes de formation et CFA de la région et propose à ses membres un espace de dialogue, d'échanges et de travail coopératif.

Créée sur un principe de mutualisation, elle prend la forme d'une communauté de projets qui identifie les sujets prioritaires à traiter, constitue les équipes et pilote les projets.

Les ressources produites sont ensuite diffusées de façon ouverte. Ces productions peuvent prendre différentes formes en fonction de la nature des projets : diffusion d'informations, création de FAQ, mise en place d'actions de professionnalisation, d'ateliers d'échanges de pratiques...EMFOR dispose au titre du PRIC de leviers financiers qui peuvent être activés dans ce sens.

La Communauté des professionnels de la formation de Bourgogne-Franche-Comté est également mobilisée pour l'élaboration d'actions de programmation à destination des organismes de formation et CFA.

EMFOR assure un rôle de facilitateur (garant des bonnes règles de fonctionnement, notamment de la bonne circulation des informations) et apporte un appui aux équipes en termes d'animation.

Quatre activités principales rythment le fonctionnement de la communauté et assurent son dynamisme :

- Les réunions de travail des groupes projets (production de ressources)
- Les échanges entre les membres (temps de rencontre et de diffusion d'informations sur l'actualité des groupes)
- Les rencontres de la communauté (sensibilisation des membres aux travaux)
- La diffusion d'information à l'extérieur de la communauté (sensibilisation de l'ensemble des professionnels).

A ce jour, elle compte quatre projets :

- [Formateur, qui es-tu et que fais-tu ?](#)
- [Le numérique en formation, même pas peur !](#)
- [Relations financeurs/organismes de formation](#)
- [Le cercle des formateurs zero-gaspi](#)

Elle est actuellement constituée de plus de 250 membres (dont environ 15% d'actifs).

[lien vers le site de la Communauté](#)

Pourquoi des projets flashes ? :

Aujourd'hui des projets particuliers sont identifiés sur la base de témoignages de membres. Pour la majeure partie d'entre eux, ceux-ci sont issus d'une démarche d'intelligence collective menée en juin 2020. Celle-ci, à travers un exercice itératif, avait permis aux membres d'exprimer leurs craintes ou difficultés par rapport à la numérisation de la formation. Une centaine de contributions ([la synthèse](#)) avaient été formulées.

Ces projets, parce qu'ils se révèlent capitaux dans le cadre du Pacte et parce qu'aucun membre ne les a identifiés en tant que tels, seront confiés à des prestataires.

Compte-tenu de la thématique et des enjeux, ces projets auront une coloration forte en termes de professionnalisation (sous quelque forme que ce soit)

Les prestataires retenus se verront confier un rôle de pilote de projet et accompagneront (seuls ou accompagnés) la professionnalisation des organismes de formation et CFA.

Des pilotes de projet dédiés :

Ces projets nécessitent de la part de ceux qui les piloteront une expertise poussée sur le sujet, une forte capacité à se mobiliser sur un temps court et à accompagner la professionnalisation des publics visés.

Les pilotes, en appui des membres volontaires pour intégrer les équipes projets, ont pour mission de développer les projets identifiés (adaptation des objectifs, modalités de mises en œuvre, moyens...) Ils disposent de moyens financiers qui peuvent être activés par EMFOR pour le financement d'intervenants complémentaire, d'outils, l'organisation de conférences, de manifestations...dans une perspective d'information, de productions de ressources et de montée en compétence des OF et CFA. Ces pilotes pourront accompagner les projets jusqu'à leur réalisation finale ou (pour les projets les plus longs) passer le relais au sein de la communauté lorsqu'ils seront suffisamment lancés.

Pour quelles thématiques ? :

Cinq projets sont retenus pour un démarrage en 2020 :

- Développer des formations multimodales, c'est possible !
- Tous les secrets du formateur multimodal
- Concevoir des ressources pédagogiques efficaces pour des formations distancielles
- Les bons outils numériques au service de ma pratique
- Des ressources pour les formateurs innovants, oui mais lesquelles ?

Un même prestataire, notamment dans une logique de cohérence entre les projets, peut se positionner sur plusieurs lots.

Contact EMFOR : Lionel Mayer lmayer@emfor-bfc.org

P1. DEVELOPPER DES FORMATIONS MULTIMODALES, C'EST POSSIBLE !

Objectifs indicatifs du projet :

A son issue, permettre aux organismes de formation et CFA de :

- Identifier les potentiels offerts par les formations multimodales pour leur structure
- Prendre la mesure des impacts organisationnels, pédagogiques et financiers
- ...

Publics :

Ce groupe de travail s'adresse en priorité aux directeurs ou responsables de structures, responsables pédagogiques, ingénieur de formation...

Livrables (productions) :

Les livrables seront à définir au sein du groupe. Au regard de son expertise, le prestataire proposera, néanmoins, dans sa réponse des exemples de ce qui peut être produit.

Durée et calendrier :

A définir par le candidat. Prévoir environ 1 ou 2 réunions du groupe (à raison d'une réunion toutes les 3 semaines) pour l'élaboration du projet et 3 pour sa mise en œuvre et son suivi.

Démarrage en novembre 2020.

Objectifs indicatifs du projet :

A son issue, permettre aux organismes de formation et CFA de :

- Identifier les évolutions attendues du métier de formateur
- Maîtriser les étapes d'élaboration d'un scénario pédagogique multimodal
- ...

Publics :

Ce groupe de travail s'adresse en priorité aux formateurs, ingénieurs pédagogiques ...

Livrables (productions) :

Les livrables seront à définir au sein du groupe. Au regard de son expertise, le prestataire proposera, néanmoins, dans sa réponse des exemples de ce qui peut être produit.

Durée et calendrier :

A définir par le candidat. Prévoir environ 1 ou 2 réunions du groupe (à raison d'une réunion toutes les 3 semaines) pour l'élaboration du projet et 3 pour sa mise en œuvre et son suivi.

Démarrage en novembre 2020.

P3. CONCEVOIR DES RESSOURCES PEDAGOGIQUES EFFICACES POUR DES FORMATIONS DISTANCIELLES

Objectifs indicatifs du projet :

A son issue, permettre aux organismes de formation et CFA de :

- Identifier les ressources existantes et mobilisables ou inspirantes,
- Connaître les principaux outils numériques mobilisables,
- ...

Publics :

Ce groupe de travail s'adresse en priorité aux formateurs, ingénieurs pédagogiques ...

Livrables (productions) :

Les livrables seront à définir au sein du groupe. Au regard de son expertise, le prestataire proposera, néanmoins, dans sa réponse des exemples de ce qui peut être produit.

Durée et calendrier :

A définir par le candidat. Prévoir environ 1 ou 2 réunions du groupe (à raison d'une réunion toutes les 3 semaines) pour l'élaboration du projet et 3 pour sa mise en œuvre et son suivi.

Démarrage en novembre 2020.

P4. LES BONS OUTILS NUMERIQUES AU SERVICE DE MA PRATIQUE

Objectifs indicatifs du projet :

A son issue, permettre aux organismes de formation et CFA de :

- Identifier les différentes catégories d'outils à disposition (LMS, classes virtuelles, réalité virtuelle...)
- Maîtriser les fonctionnalités des principaux outils
- ...

Publics :

Ce groupe de travail s'adresse en priorité aux formateurs, ingénieurs pédagogiques ...

Livrables (productions) :

Les livrables seront à définir au sein du groupe. Au regard de son expertise, le prestataire proposera, néanmoins, dans sa réponse des exemples de ce qui peut être produit.

Durée et calendrier :

A définir par le candidat. Prévoir environ 1 ou 2 réunions du groupe (à raison d'une réunion toutes les 3 semaines) pour l'élaboration du projet et 3 pour sa mise en œuvre et son suivi.

Démarrage en novembre 2020.

P5. DES RESSOURCES POUR DES FORMATEURS INNOVANTS, OUI MAIS LESQUELLES ?

Objectifs indicatifs du projet :

A son issue, permettre aux organismes de formation et CFA dans le cadre de la création d'un espace ressource de :

- Définir leurs attentes et besoins (nature et typologies des ressources)
- Identifier les contributeurs à cet espace
- ...

Publics :

Ce groupe de travail s'adresse en priorité aux formateurs, ingénieurs pédagogiques ...

Livrables (productions) :

Les livrables seront à définir au sein du groupe. Au regard de son expertise, le prestataire proposera, néanmoins, dans sa réponse des exemples de ce qui peut être produit.

Durée et calendrier :

A définir par le candidat. Prévoir environ 1 ou 2 réunions du groupe (à raison d'une réunion toutes les 3 semaines) pour l'élaboration du projet
Démarrage en novembre 2020.